Image not found or type unknown

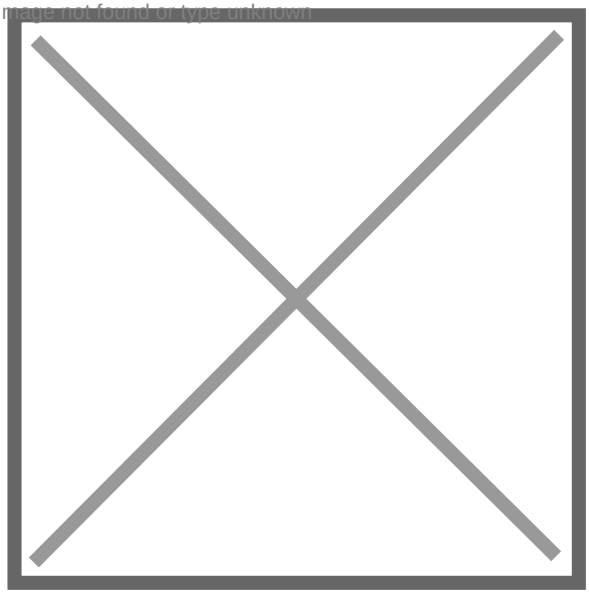

Droit sur un enfant dont je ne suis pas le géniteur

Par **molotov49**, le **31/05/2010** à **09:38**

Bonjour,

j'élève mon neveu depuis qu' il a 1 an et de plus par la suite j'ai eu une petite fille avec sa maman qui est donc sa sœur. Aujourd'hui mon garçon a 4 ans et demi, il m'appelle papa et je le prend un weekend sur deux ainsi que la moitié des vacances comme sa sœur mais lui ne figure pas sur le jugement du tribunal.
Quels droits ai-je envers mon fils ? Puis-je éventuellement l'adopter ? Merci de m'éclairer sur ces sujets.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés